

Veyle (Ain) (1), le 24 avril 1669, suivant Perneti (2). « C'était le génie le plus beau que j'aie vu, ajoute le même auteur. Quels volumes précieux n'aurait-on pas fait de ses ouvrages divers qui, restés manuscrits et dispersés, ne nous laissent aucune espérance de les voir jamais réunis!

« Pénétré des obligations que je lui ai, du côté de la raison, je m'écrierais volontiers : *Patrono meo ossa bene quiescant, qui me hominem inter homines voluit esse.* »

Le P. Paul Hoste (3), proche parent du P. Rabuel, son compatriote, et appliqué au même genre d'études que lui, mérite une place distinguée parmi les écrivains du Collège de la Trinité. « C'est dans ce Collège qu'il s'est formé, c'est là qu'il a travaillé une partie de ses ouvrages, et qu'il les a donnés au public (4). » Il naquit le 19 mai 1652 fut admis, à l'âge de 17 ans chez les Jésuites, et après avoir quelque temps régenté les basses classes, suivant l'usage de l'Institut, s'appliqua particulièrement à l'étude des mathématiques. Ses talents le firent connaître d'une manière avantageuse, et lui méritèrent la protection des maréchaux d'Estrées et de Tourville, et du duc de Mortemart, qu'il accompagna, pendant douze ans, dans toutes leurs expéditions navales. Ses réflexions s'étant naturellement tournées vers la construction des vaisseaux, il composa sur ce sujet un traité, et le soumit au jugement de Tourville, qui lui fit différentes objections auxquelles il ne trouva pas de réponses satisfaisantes. Ils convinrent de faire

(1) Depery, *Biog. des hommes célèbres du département de l'Ain*, tom. I, pag. 103.

(2) Tom. II, pag. 283.

(3) Et non *L'Hoste*, comme l'appelle M. Weis, dans la *Biog. univ.*

(4) Tom. II, pag. 734.